

Conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

30^e promotion

Observatoire de la formation

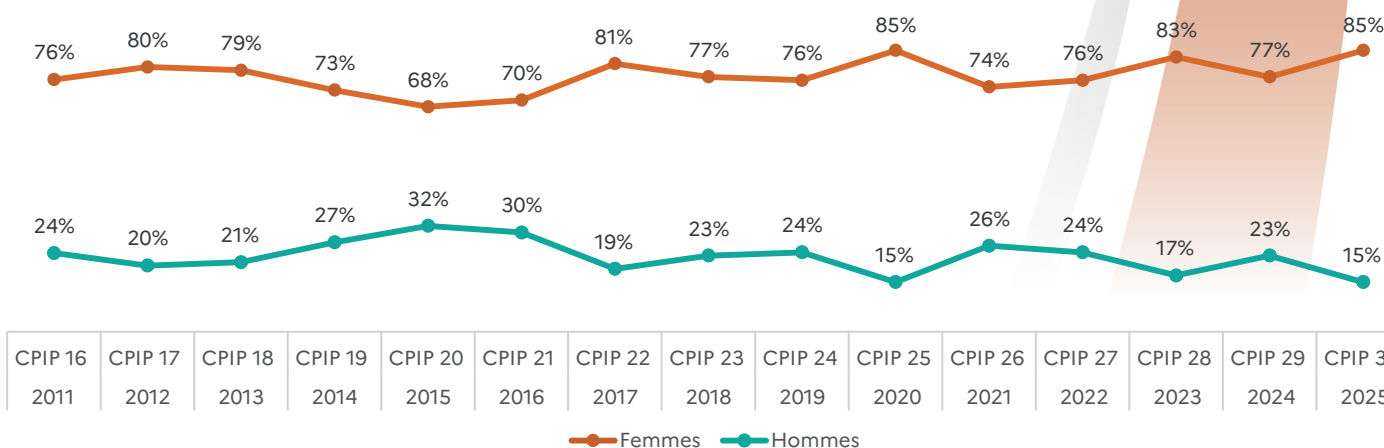
À RETENIR

- 92 élèves entrés en formation le 1^{er} septembre 2025 pour une durée de 2 ans
- 92 répondants, soit un taux de retour de 100%
- 78 femmes et 14 hommes
- 31,3 ans en moyenne
- 45 externes, 41 internes et 3 élèves recrutés en tant que travailleurs handicapés¹
- Plus des trois quarts des élèves ont au moins un bac+3
- La principale motivation à devenir CPIP est de participer à la réinsertion des personnes détenues.
- Faire carrière dans le métier de CPIP est la principale perspective des élèves en début de formation.

OCTOBRE 2025

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Graphique 1 : Évolution de la part d'hommes et de femmes de la 16^e à la 30^e promotion – Proportions



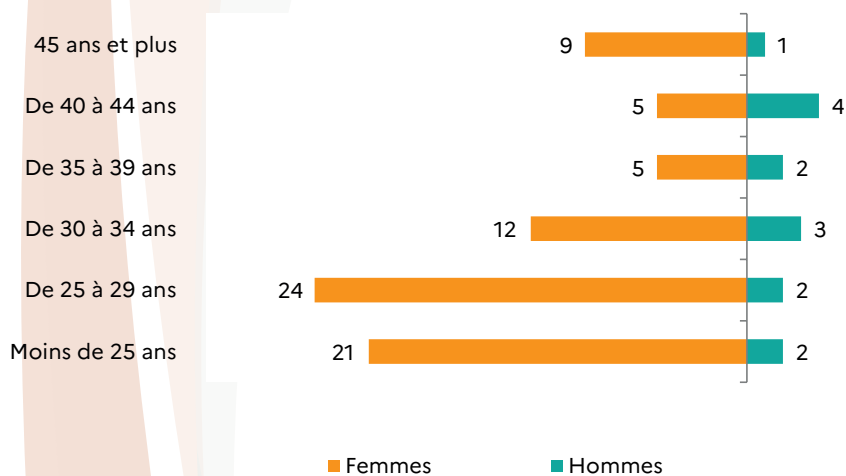
Ce graphique présente l'évolution de la part de femmes et d'hommes dans les promotions de CPIP, de 2011 à 2025.

D'une manière générale, les femmes sont trois fois plus nombreuses que les hommes à intégrer la formation. Leur part varie de 68% (CPIP 20) à 85% (CPIP 25 et 30), alors que celle des hommes oscille de 15% (CPIP 25 et 30) à 32% (CPIP 20). Aucune tendance nette n'est observée, si ce n'est le grand écart de représentativité séparant les deux genres sur l'ensemble de la période étudiée.

La dernière promotion entrée en formation en 2025 ne fait pas exception : elle se compose de 85% de femmes et de 15% d'hommes.

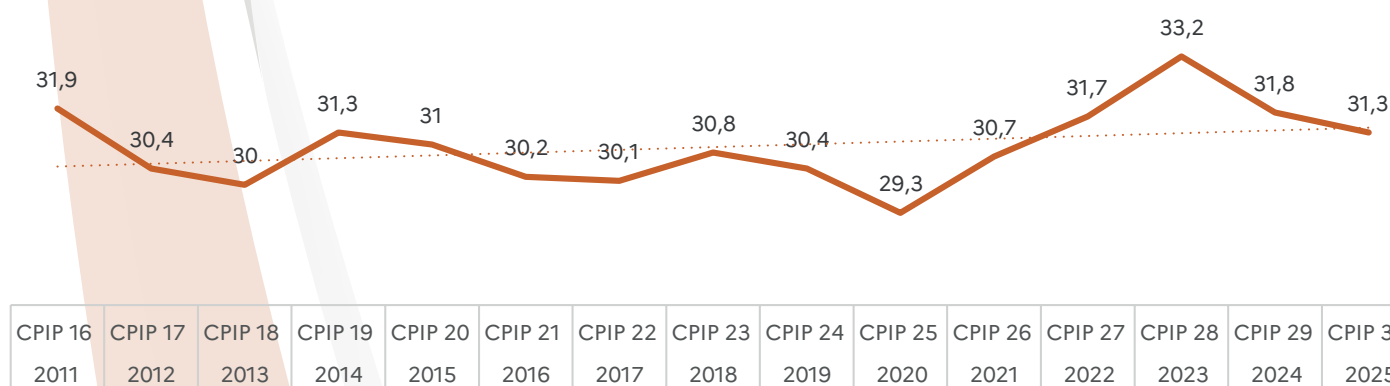
¹ Trois personnes n'ont pas répondu à cette question.

Graphique 2 : Répartition par genre et catégorie d'âges – Effectifs



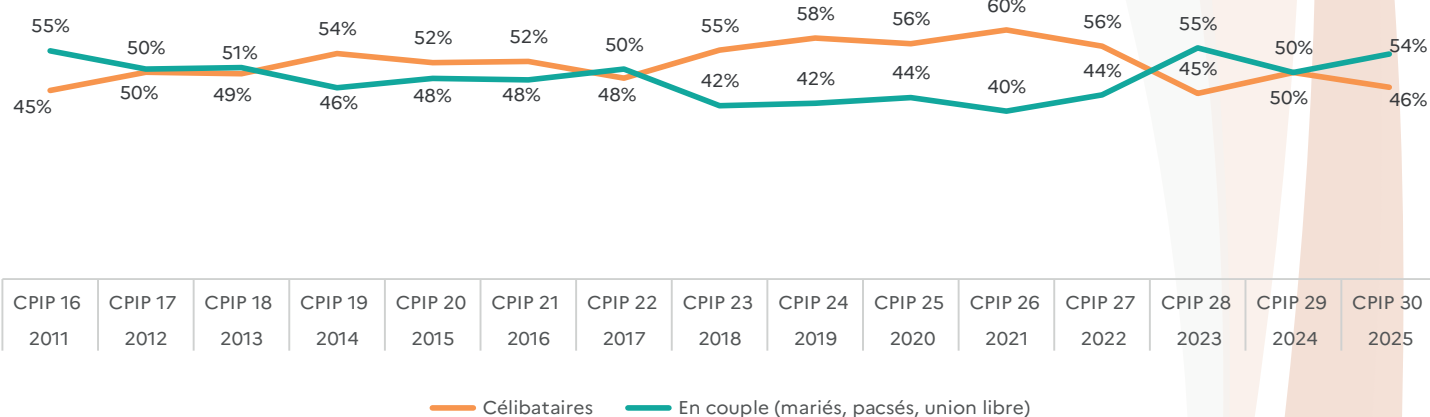
L'âge moyen des élèves s'élève à 31,3 ans. Les femmes sont beaucoup plus jeunes que les hommes avec un âge moyen de 30,8 ans contre 34,4 pour leurs collègues masculins. Cet écart élevé provient de leur plus grande représentativité dans les deux catégories d'âges inférieures à 30 ans, tandis que les parts d'hommes sont relativement équilibrées.

Graphique 3 : Évolution de l'âge moyen des CPIP de la 16^e à la 30^e promotion



Ce graphique rend compte de l'évolution de l'âge moyen des CPIP de la 16^e à la 30^e promotion. De 2011 à 2020, cet indicateur affiche une tendance à la baisse passant de 31,9 ans (CPIP 16) à 29,3 ans (CPIP 25). Depuis 2021, la tendance s'inverse, avec un âge moyen à l'entrée en formation qui augmente.

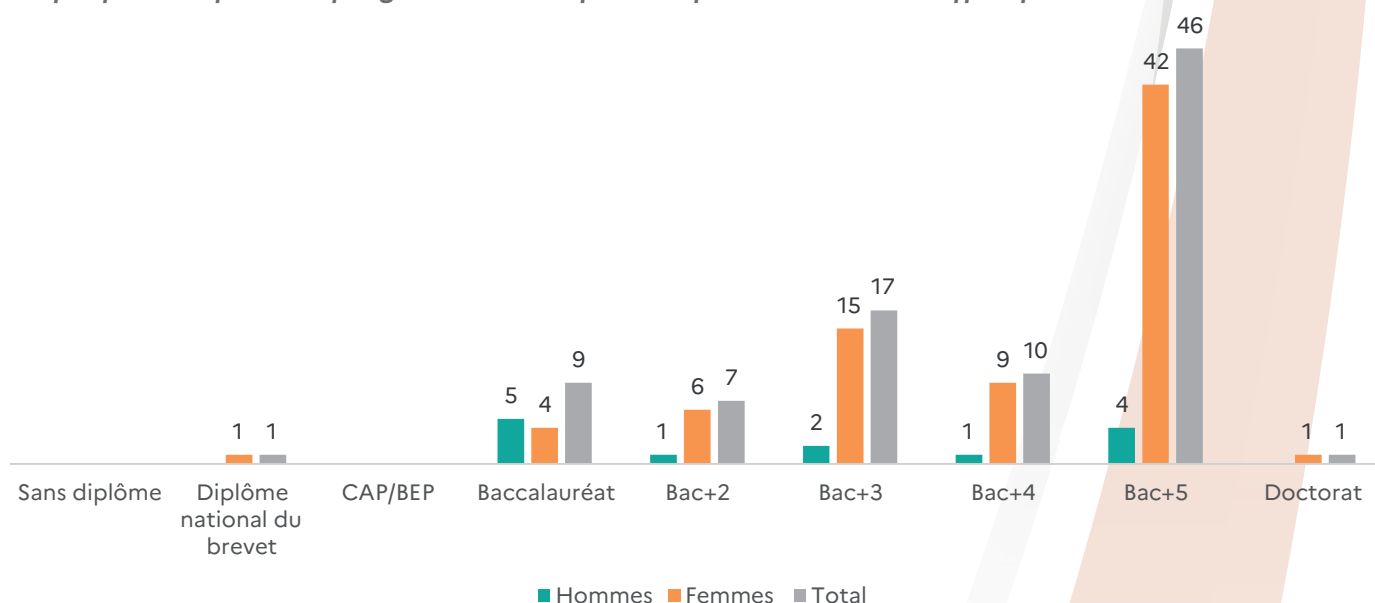
Graphique 4 : Évolution de la situation matrimoniale des CPIP de la 16^e à la 30^e promotion – Proportions



Globalement, la situation matrimoniale des élèves CPIP rend compte d'une représentativité légèrement plus élevée des célibataires, avec des valeurs qui oscillent de 43% (CPIP 16) à 55% (CPIP 26).

Parmi les élèves de la 30^e promotion, on recense 54% de personnes en couple et 46% de célibataires. Aussi, peu d'élèves sont parents (22 personnes), de deux enfants en moyenne.

Graphique 5 : Répartition par genre selon le diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs²



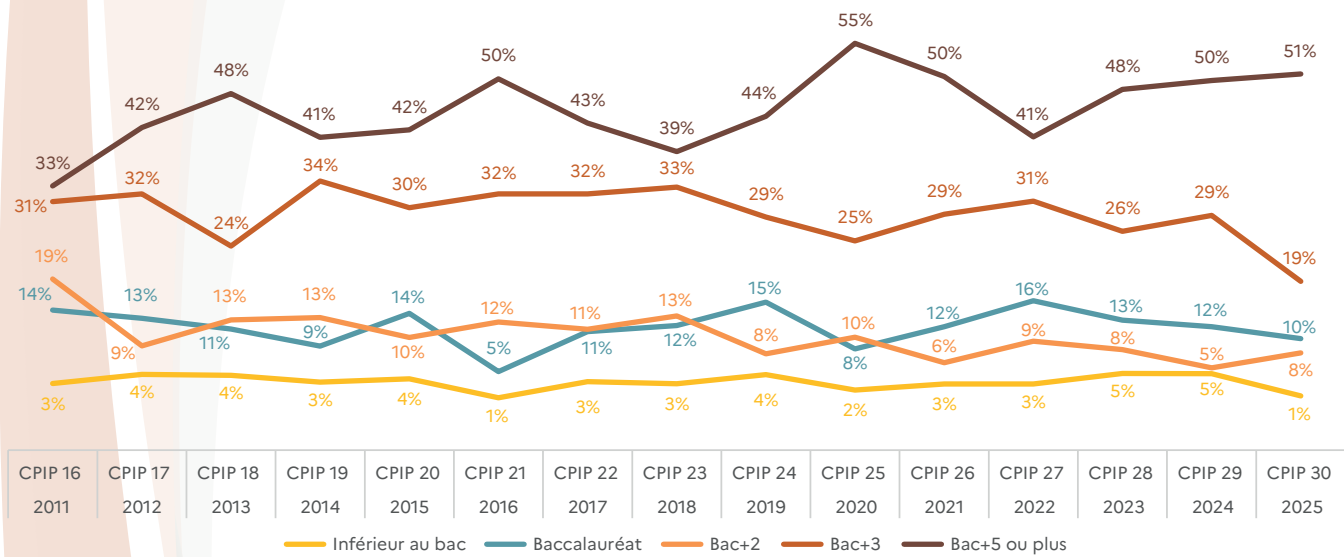
Plus de la moitié des élèves CPIP de cette promotion (6 personnes sur 10) sont surdiplômés par rapport au niveau requis pour passer le concours (bac+3).

En effet, la majorité d'entre eux sont diplômés d'un bac+5 (46). Seulement 17 personnes ont un diplôme inférieur à bac+3 : 7 élèves possèdent un bac+2, 9 le baccalauréat et une personne a pour diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet.

À propos des domaines d'études, le plus cité est le droit (55 personnes, soit 6 personnes sur 10). Les autres spécialités concernent principalement les lettres/langues/sciences humaines ou encore l'enseignement/l'éducation/le travail social.

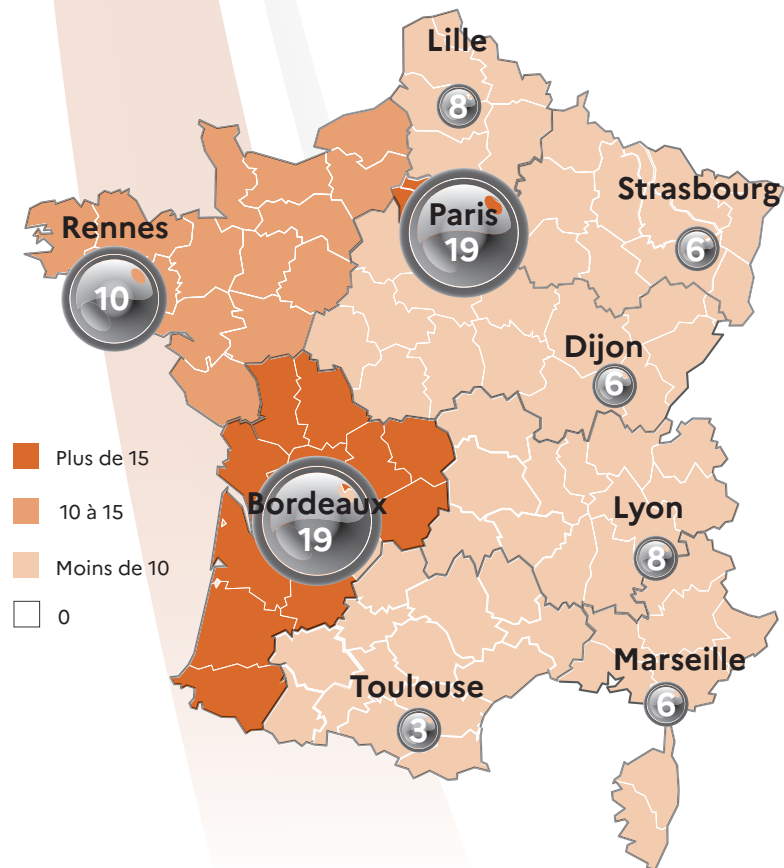
² Une personne n'a pas répondu à la question du diplôme.

Graphique 6 : Évolution du diplôme le plus élevé obtenu de la 16^e à la 30^e promotion de CPIP – Proportions



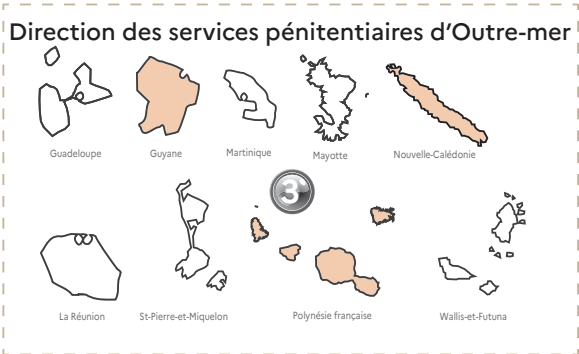
Ce graphique présente l'évolution de la répartition par diplôme des élèves CPIP de la 16^e à la 30^e promotion. Il indique que le capital scolaire des élèves augmente depuis plus de 10 ans, avec une part croissante de titulaires d'un bac+5.

Graphique 7 : Répartition par DISP de concours – Effectifs³



Paris et Bordeaux sont les principales DISP de concours des élèves avec chacune 19 personnes qui en proviennent. La DISP de Rennes est représentée par 10 élèves et celles de Lille et de Lyon, par 8 personnes chacune.

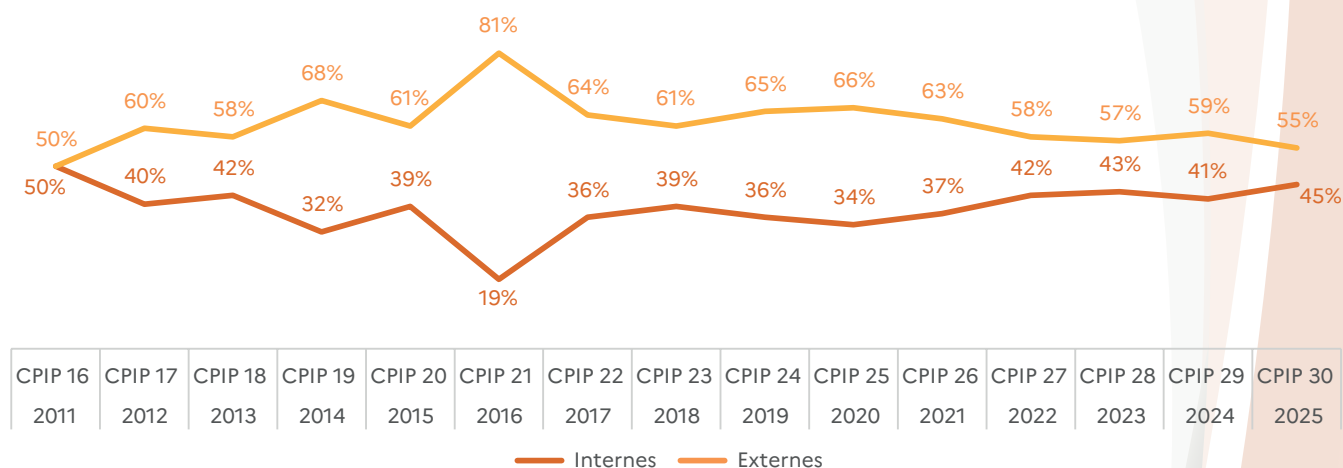
Les DISP de Dijon, Marseille et Strasbourg constituent les régions de concours de 6 élèves chacune. Enfin, la DSPOM et Toulouse sont mentionnées toutes deux par 3 personnes.



³ Deux personnes n'ont pas précisé leur DISP de concours.

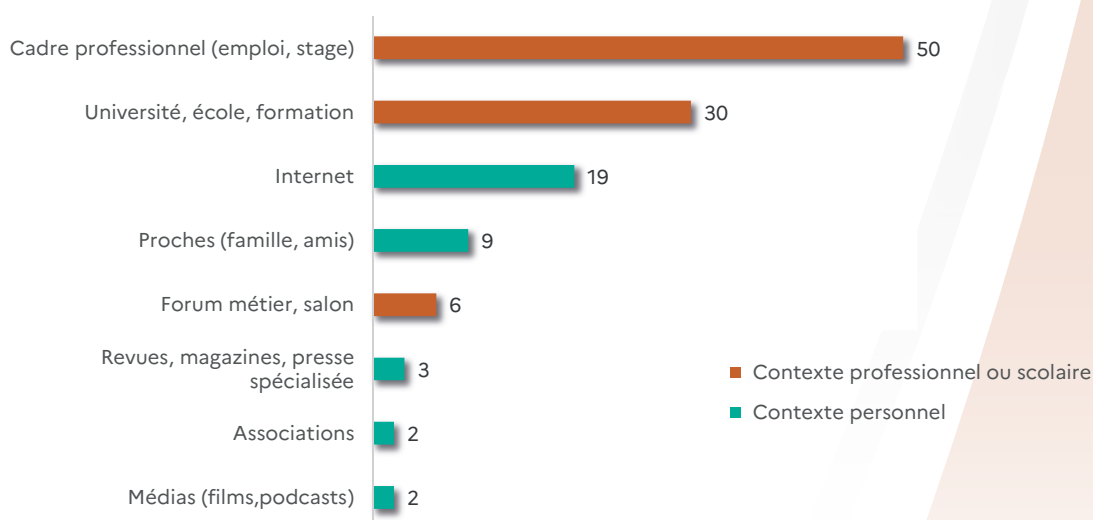
CONCOURS, MOTIVATIONS & PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Graphique 8 : Évolution des modalités d'entrée des CPIP de la 16^e à la 30^e promotion - Proportions



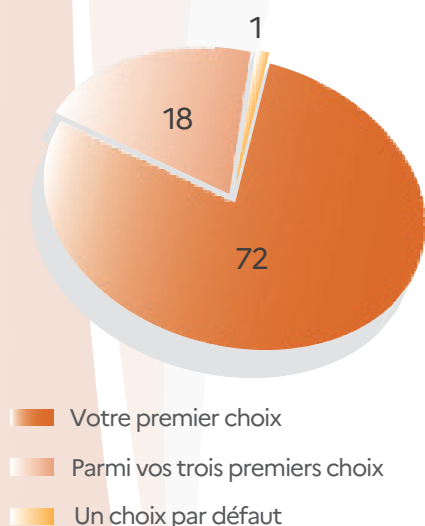
Ce graphique présente l'évolution des modalités d'accès à la formation des CPIP. Il indique de manière très significative que les élèves externes sont les plus nombreux avec des valeurs s'échelonnant de 50% (CPIP 16) à 81% (CPIP 21). On note toutefois une légère hausse de la part des élèves internes ces dernières années, dont la représentativité est montée à 43% en 2023 et à 45% pour la dernière promotion entrée en formation en 2025.

Graphique 9 : Connaissance du concours de CPIP – Citations (plusieurs réponses possibles)



Comme régulièrement constaté, le cadre professionnel et l'université sont les premiers vecteurs de connaissance du concours de CPIP avec respectivement 50 et 30 personnes qui les mentionnent. Aussi, internet représente la source de connaissance du concours de 19 personnes. Les associations, les médias, la presse, les forums métiers et les proches sont cités dans de moindres mesures par 2 à 9 élèves.

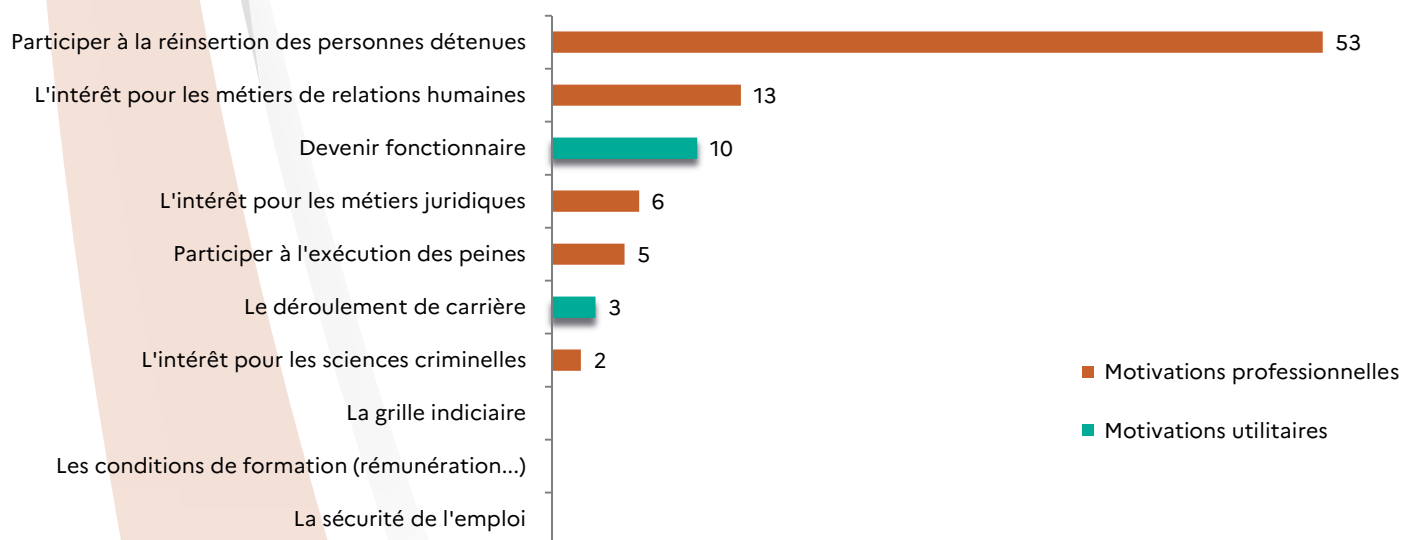
Graphique 10 : Place du concours de CPIP parmi les perspectives professionnelles envisagées – Effectifs⁴



Le concours de CPIP semble être une véritable vocation, dans la mesure où il représente le premier choix de 72 personnes (soit 8 personnes sur 10). Il fait partie des trois premiers choix de 18 élèves et une personne le considère comme un choix par défaut.

Parmi les répondants, 35 personnes ont tenté un ou plusieurs autres concours durant l'année précédant leur entrée en formation. Les élèves ont principalement tenté les concours de DSP (12 mentions), de DPIP (10) ou de capitaine (9). En dehors de l'administration pénitentiaire, le principal concours mentionné est celui de la magistrature (7 élèves concernés).

Graphique 11 : Première motivation à entrer dans l'administration pénitentiaire – Effectifs

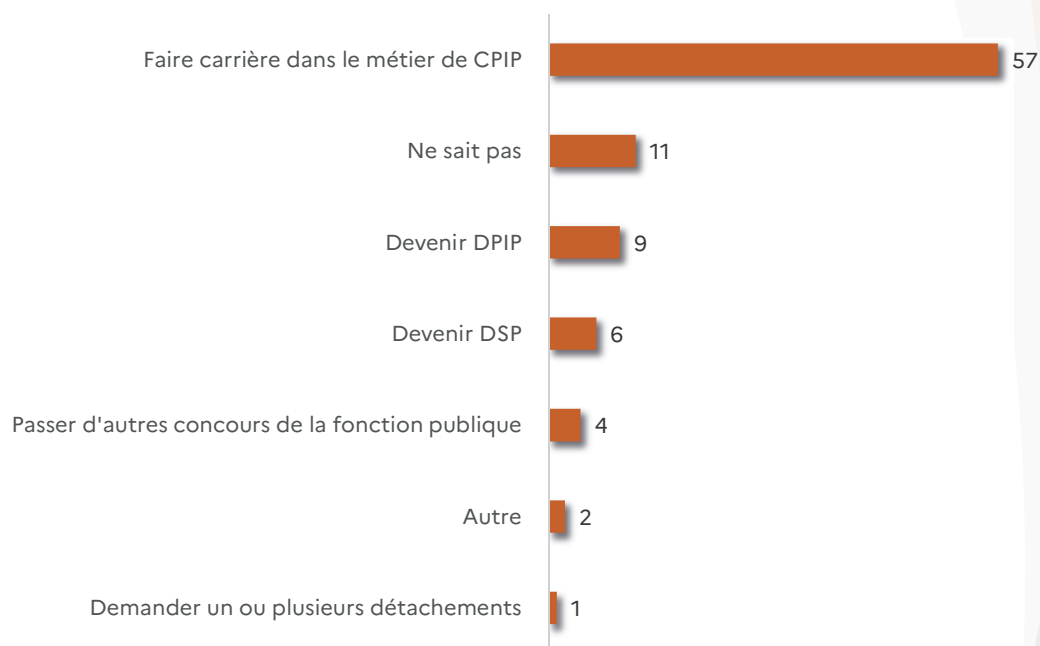


Comme fréquemment constaté, la première motivation des élèves à devenir CPIP réside dans la participation à la réinsertion des personnes détenues, citée par 53 personnes (soit 6 élèves sur 10).

À un moindre niveau, les répondants mentionnent l'intérêt pour les métiers de relations humaines (13) et devenir fonctionnaire (10). Pour finir, l'intérêt pour les sciences criminelles, le déroulement de carrière, la participation à l'exécution des peines et l'intérêt pour les métiers juridiques sont évoqués par 2 à 6 élèves.

⁴ Une personne n'a pas répondu à cette question.

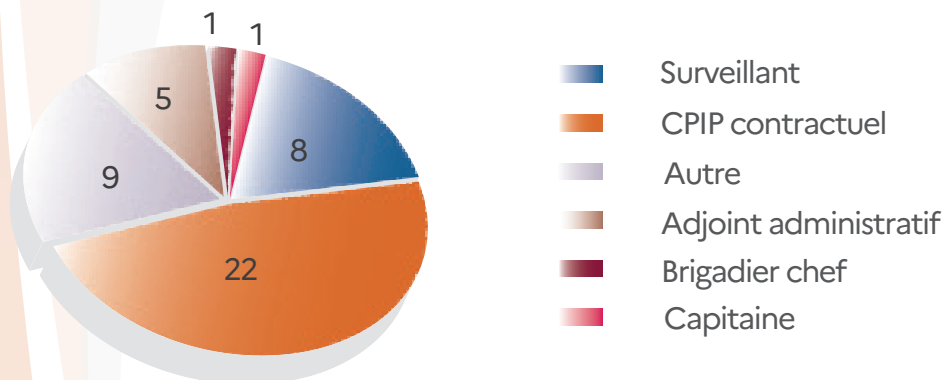
Graphique 12 : Première perspective professionnelle en début de formation – Effectifs⁵



La première perspective des élèves CPIP en début de formation est de faire carrière dans leur futur métier (57 personnes). Ensuite, passer d'autres concours est envisagé par 19 personnes au total : 9 souhaitent devenir DPIP, 6 DSP et 4 élèves ambitionnent d'autres concours de la fonction publique. Onze personnes sont indécises quant à leur futur professionnel.

⁵ Deux personnes n'ont pas répondu à cette question.

Graphique 13 : Expérience professionnelle dans l'administration pénitentiaire – Effectifs



Parmi les élèves, 46 expriment avoir déjà exercé une activité au sein de l'administration pénitentiaire. La majorité occupent les fonctions de CPIP contractuel (22). Ensuite, 8 personnes étaient surveillants. Parmi les 9 personnes ayant répondu « autre », leurs expériences proviennent de services civiques, de fonctions d'assistante sociale, d'enseignant, ou encore de chargée de formation.

En outre 5 élèves étaient adjoint administratif, une personne brigadier-chef et une autre capitaine.

À l'inverse, parmi les élèves n'ayant jamais travaillé dans l'administration pénitentiaire, 20 personnes l'ont découverte dans le cadre d'un stage, 19 dans le cadre professionnel et 9 par le biais d'une activité associative. Aussi, 4 élèves l'ont côtoyée grâce à des visites d'établissements et 3 autres par le biais de leur entourage personnel. Au final, seulement 4 élèves déclarent ne jamais avoir côtoyé l'administration pénitentiaire avant d'entrer en formation.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

OCTOBRE 2025